

ADMINISTRATION.

Travail.—Conciliation et Travail (96); Enquêtes sur les Différends Industriels (6-7 Ed. VII, 1907, ch. 20); Enquêtes sur les Coalitions (9-10 Ed. VII, 1910, ch. 20); Résolution de la Chambre sur les Justes Salaires; Allumettes de Phosphore blanc (4-5 Geo. V, 1914, ch. 12).

Secrétaire d'Etat.—Compagnies; Naturalisation; La Tempérance au Canada; Service Civil; Chambre de Commerce; Unions Ouvrières.

Service Naval.—Service Naval (9-10 Ed. VII, ch. 43); Radio-Télégraphie (3-4 Geo. V, ch. 43) et Règlements s'y rapportant; Pêcheries (4-5 Geo. V, 1914, ch. 8) et Règlements s'y rapportant; Inspection du Poisson (4-5 Geo. V, 1914, ch. 45).

Chemins de fer et Canaux.—Ministère des Chemins de Fer et Canaux (35); Chemins de Fer du Gouvernement (36); Fonds de Prévoyance des Employés des Chemins de Fer Intercolonial et de l'Île du Prince-Edouard (6-7 Ed. VII, 1907, ch. 22); La Loi des Chemins de Fer (Compagnies), S.R.C. 1906, ch. 37, et ses amendements, demandent l'action directe du Ministre au sujet de l'approbation du parcours général des chemins de fer, et lui confèrent certains pouvoirs relativement aux statistiques. En ce qui regarde les compagnies de Chemins de fer subventionnées, les lois autorisant les subventions qui leur sont accordées, sont appliquées par le Ministère, et il en est de même, en ce qui regarde quelques dispositions, des lois concernant le Transcontinental National, le Grand Tronc Pacifique et le Canadien Nord, par lesquelles le gouvernement a accordé sa garantie à ces compagnies.

Marine.—Ministère de la Marine et des Pêcheries; Discipline sur les Vaisseaux du Gouvernement; Ports et Quais du Gouvernement; Expéditions Canadiennes; Protection des Eaux Navigables; Port de Québec et Police Fluviale; Expéditions des Bestiaux.

Affaires Indiennes.—Loi Indienne, 1906, avec amendements à date.

Imprimeur du Roi et Contrôleur de la Papeterie.—Imprimerie et Papeterie Publique (80).

Revenu de l'Intérieur.—Revenu de l'Intérieur et Lois sur la Falsification des Denrées Alimentaires et autres articles; Poids et Mesures; Inspection de l'Electricité, du Gaz et des Gazomètres; Bateaux-Passeurs Publics; Médecines Brevetées; Engrais Agricoles; Préparations Alimentaires Commerciales pour les Bestiaux; Pétrole et Naphte; Revenu Spécial de la Guerre, 1915.

Mines.—Mines et Commissions Géologiques (6-7 Ed. VII, 1907, ch. 29).

Commission de conservation.—Loi sur la Conservation (8-9 Ed. VII, ch. 27, 1909), et Lois l'amendant (9-10 Ed. VII, ch. 42, 1910; 3-4 Geo. V, ch. 12, 1913).

Liste des Principales Publications des Ministères du Gouvernement Fédéral du Canada, dressée d'après des renseignements fournis par ces Ministères.

Douanes.—Rapport Annuel contenant des tableaux des importations, des exportations et de la navigation. Relevés Mensuels des importations de marchandises entrées pour la consommation, et des exportations du Dominion.

Postes.—Rapport Annuel du Maître Général des Postes. Guide Postal Officiel. Règlements concernant les colis postaux, la distribution des malles rurales, et les rentes viagères du gouvernement.

Agriculture.—Gazette Agricole du Canada (Mensuelle). Rapports Annuels du Ministre, des fermes et stations expérimentales, du Commissaire de la Laiterie et de la Réfrigération, du Directeur Général Vétérinaire, et du Commissaire de l'Industrie Animale. Bulletins de la Division des Fermes expérimentales, sur une grande variété de sujets agricoles, et comprenant les publications des dix divisions suivantes: Culture du sol; Elevage; Horticulture; Céréales; Chimie; Plantes Fourragères; Entomologie; Botanique; Aviculture et Tabac. Guides des Fermes et Stations Expérimentales. Bulletins de la Division de la Laiterie et de la Réfrigération, traitant de l'histoire de l'industrie laitière et de la réfrigération au Canada, de la fabrication du beurre et du fromage; du contrôle des vaches laitières;

NOTE.—Ces ouvrages sont choisis parmi les publications du Ministère. On a publié une liste complète des publications qu'on peut se procurer, et des exemplaires de celle-ci seront envoyés gratuitement tant qu'il en restera encore, en en faisant la demande à la Division des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.